

CARTOGRAPHIE DES COMPÉTENCES

Une étude proposée par



Contexte de la cartographie

Groupes concernés

Service 1
Service 2
Service 3
Service 4
Service 5
Service 6
Service 7
Service 8
Service 9

Contenu concerné

PRO N1-N4

Indicateurs renseignés

Niveaux d'études

CAP/BEP
bac
bac+1
bac+2
bac+3
bac+4
bac+5
Pas d'études
<Non renseigné>

Anciennetés

moins de 1 an
de 1 à 3 ans
de 3 à 5 ans
de 5 à 10 ans
plus de 10 ans
<Non renseignée>

Positions

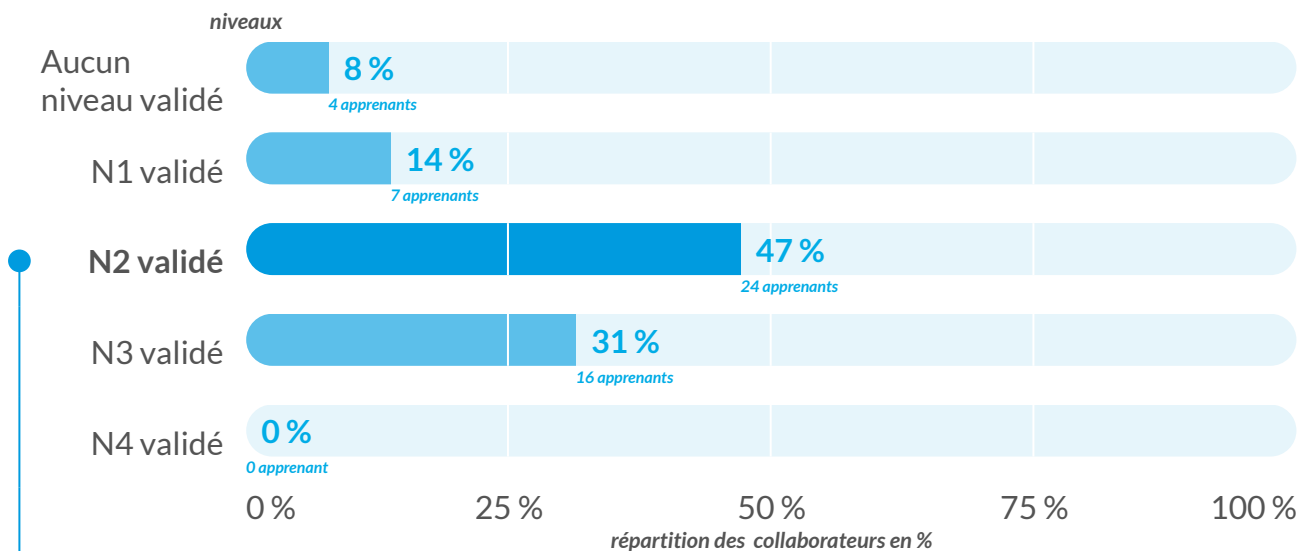
Assistant Manager
Assistante Direction
Assistante RH
Chargé de la planification
Chargé de la planification et statistiques
Chargé de Pilotage
Conseiller
Conseiller Clientèle
Coordinateur Administratif Formation Qualit
Formateur...

SYNTHÈSE GLOBALE

Nombre de collaborateurs évalués

51

Répartition des collaborateurs par niveau



N2 validé

niveau représentatif

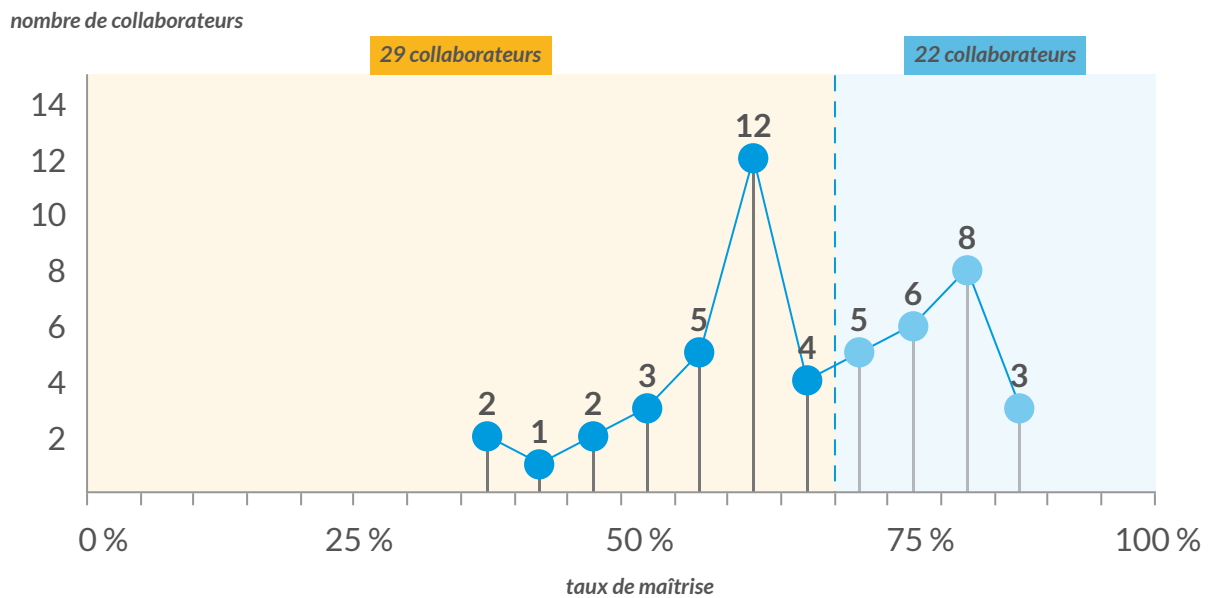
Un collaborateur de niveau 2 validé a un niveau d'écrit de base.

Ce niveau est insuffisant pour la rédaction assez fréquente de courriels, de courriers ou de documents pouvant mettre en jeu l'image de l'organisation.

(Voir la description complète des niveaux en dernière page)

SYNTHÈSE GLOBALE

Nombre de collaborateurs par tranches de taux de maîtrise



- **29 collaborateurs**
sous le seuil de compétence recommandé

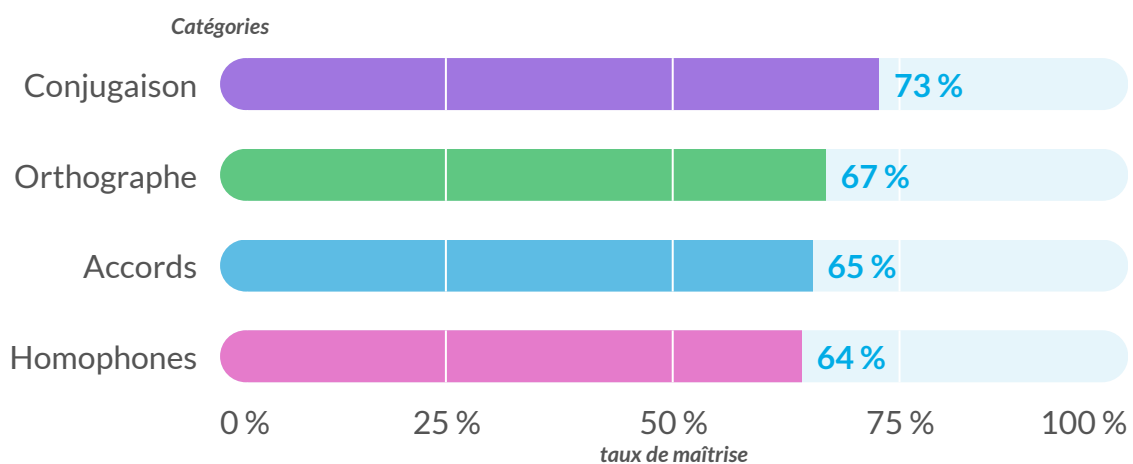
Une remise à niveau est nécessaire pour acquérir et développer les compétences standard de la communication écrite.

SYNTHÈSE GLOBALE

Nombre de catégories évaluées

4

Taux de maîtrise par catégorie



- **Les 5 thèmes les moins bien réussis dans l'évaluation**

Vos collaborateurs retrouveront ces thèmes dans leur parcours d'apprentissage.

Homophones – Niveau 4

Conjugaison – Niveau 3

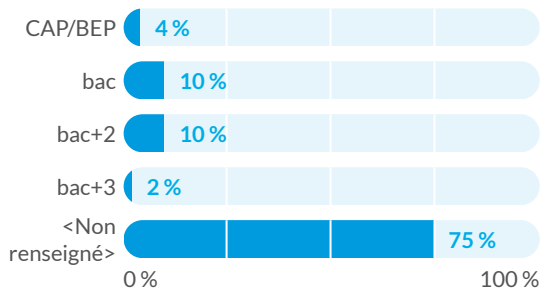
Accords – Niveau 4

Conjugaison – Niveau 4

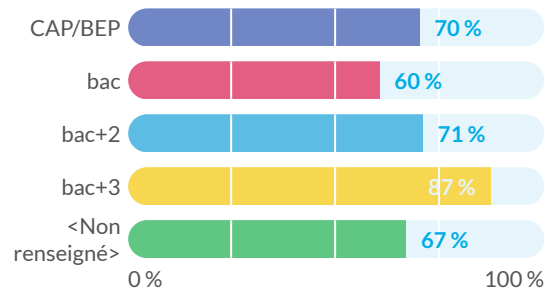
Orthographe – Niveau 4

SYNTHÈSE PAR INDICATEURS

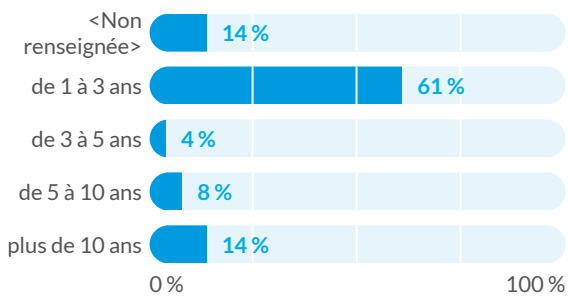
Répartition des collaborateurs par niveau d'études



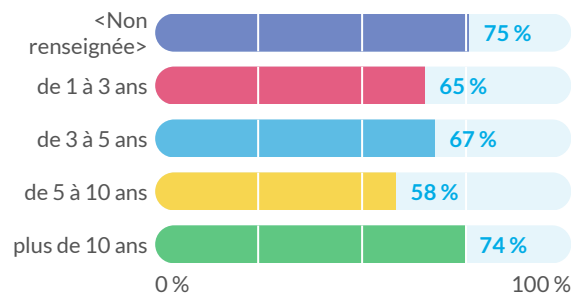
Taux de maîtrise par niveau d'études



Répartition des collaborateurs par ancienneté

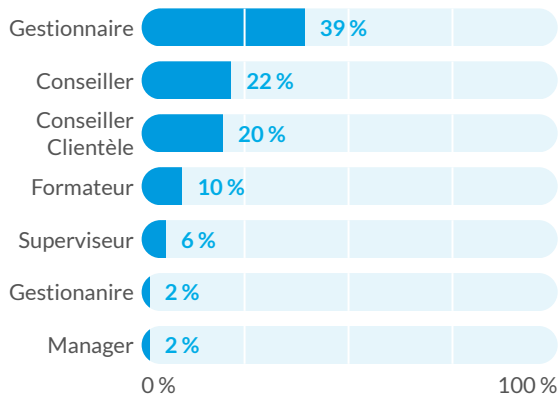


Taux de maîtrise par ancienneté

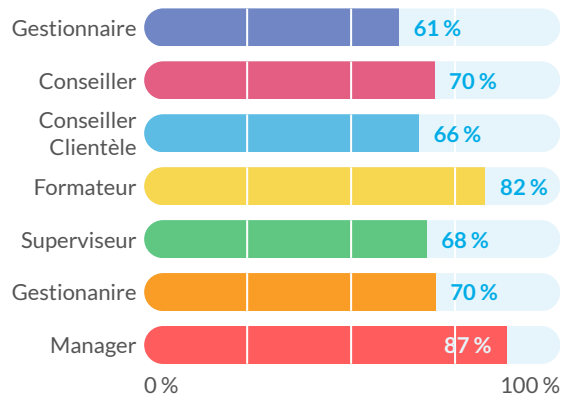


SYNTHÈSE PAR INDICATEURS

Répartition des collaborateurs par position



Taux de maîtrise par position



DESCRIPTION DES NIVEAUX

Un collaborateur n'ayant pas validé le niveau 1 a un très faible niveau en français écrit.

Ce niveau ne peut suffire qu'à un collaborateur n'utilisant pas l'écrit en entreprise mais il ne peut pas permettre d'évolution de carrière.

Une remise à niveau intensive s'avère indispensable si le collaborateur doit évoluer vers des fonctions nécessitant une communication écrite avec sa hiérarchie, son équipe, voire avec des clients.

Un collaborateur de niveau 1 validé a un niveau limité en français écrit.

Ce niveau peut suffire à un collaborateur n'utilisant que très rarement l'écrit en entreprise et uniquement en interne avec sa hiérarchie.

Ce niveau couvre seulement les besoins d'un poste nécessitant la rédaction occasionnelle de courriels, mais plutôt en interne. Il peut être un réel frein à une évolution de carrière.

Une remise à niveau est nécessaire pour acquérir et développer les compétences de base de la communication écrite.

Un collaborateur de niveau 2 validé a un niveau d'écrit de base.

Il est, toutefois, régulièrement confronté à des problèmes de langue qui le mettront en difficulté, dans ses écrits, auprès de son équipe ou face aux clients. Il n'a pas forcément la capacité de résoudre seul ces problèmes.

Ce niveau est insuffisant pour la rédaction assez fréquente de courriels, de courriers ou de documents pouvant mettre en jeu l'image de l'organisation.

Pour accompagner un collaborateur de ce niveau vers plus d'autonomie, il est pertinent de lui proposer une formation complémentaire.

Un collaborateur de niveau 3 validé est à l'aise avec la langue française, aussi bien à l'écrit qu'à l'oral.

Ce niveau est nécessaire pour s'adresser aux clients et il est adapté pour des postes requérant un degré élevé de maîtrise du français et la rédaction assez fréquente de courriels, de courriers ou de documents pouvant mettre en jeu l'image de l'organisation.

Pour évoluer vers une maîtrise complète de la langue française, une formation peut être envisagée.

Un collaborateur de niveau 4 validé est un référent en matière de langue française.

Il possède une compétence complète et s'exprime à l'écrit de façon correcte et claire.

Ce niveau permet d'exercer des activités professionnelles dans le domaine de la langue française : rédacteur, formateur, traducteur, correcteur, journaliste, juriste, etc.



Orthodidacte

La maîtrise des écrits vous grandit